

Sommaire, octobre 1904

Chronique du Sanctuaire	201
Cérémonial du Couronnement	208
Consécration du samedi à la Sainte Vierge	212
Au Cap-de-la-Madeleine	216
Blondinette.....	222
Les qualités d'une bonne montre.....	226
Prières et Actions de Grâces.....	230
Souscriptions pour restaurer et orner le Sanctuaire.....	238
Recommandations aux prières	240
Nécrologie.....	240

L'abonnement peut commencer à toute époque de l'année.

L'adresse imprimée indique la date où finit l'abonnement : ainsi **Jan. 04**, après un nom, signifie que l'abonnement est dû depuis jan. 1904.

Le *Directeur* doit être immédiatement prévenu de tout changement d'adresse, et, en le faisant, on ne doit jamais omettre d'indiquer clairement le **nom du bureau de poste que l'on quitte**.

Que toute irrégularité dans la réception des *Annales* soit signalée sans retard au Directeur, spécifiant quel numéro est en défaut.

N.B.—Les envois d'argent seront faits de préférence par Bons et Mandats de poste ou par chèque de banque.—Si le chèque est fait payable à une banque des Etats-Unis, il faut ajouter **vingt-cinq centins** à la somme expédiée afin de couvrir les frais d'es-compte. Nous conseillons de faire enregistrer les lettres qui contiennent de l'argent ; c'est le moyen d'en éviter la perte.

Toute correspondance doit être adressée, et tout chèque ou mandat doit être fait payable aux

ANNALES DU TRES SAINT ROSAIRE,

Cap-de-la-Madeleine,

Qué.